fit connaître d'abord à la chancellerie impériale les plaintes qu'il avait à formuler. Par condescendance, Pie IX ordonna donc au cardinal Simooni d'adresser au chanceller de l'empire un long mémoire sur les souffrances de l'église catholique en Pologne et en Russie.

(A suivre.)

NOTIONS SUR LE SYLLABUS

Le Syllabus est une sorte de catalogue contenant les principales erreurs modernes condamnées par Pie IX, dressé par son ordre, et envoyé, en 1864, à tous les évêques catholiques avec l'encyclique Quanta cura.

Le Syllabus est un acte doctrinal et non simplement un code disciplinaire, parceque les erreurs qu'il énumère ont été condamnées en vertu de la mission qu'ont les Papes d'enseigner la foi du Christ et d'en maintenir les droits.

Sa valeur se mesure sur le fait que l'Eglise, infaillible sur les question de foi et de morale, l'est, par là même, dans la condamnation des théories et des erreurs relatives à la foi et à la morale.

Il impose donc à tous les fidèles le devoir d'une soumission entière et sans réserve, et il offre une source très pure de grandes et utiles doctrines.

Cependant, tout juge sent du Pape, sur des matières intéressant la religion et la morale, n'a pas la portée d'une définition et n'entraîne pas l'acté de foi ; car on ne doit croire, de foi catholique, que les dogmes révelés par Dieu et clairement proposés comme tels par l'Eglise.

Le Syllabus renferme 80 propositions qui, toutes, répugnent soit à la foi chrétienne, soit à la saine raison. Les unes s'attaquent à la nature de Dieu, à sa Providence et à son action; les autres proclament l'homme et les sociétés parfaitement libres de professer n'importe quelle religion ou de n'en professer aucune, méconnaissent la dignité de l'Eglise, son pouvoir et ses droits, veulent en faire une vassale de la société civile, etc.

Ce document est donc un phare lumineux pour l'univers chrétien.

PETITE CHRONIQUE

Les Quarante Heures s'ouvriront, le 25, à S. Patrice de Reaurivage; le 27, à Ste Germaine; le 29, à S. Lambert; et le 31, à St. François, I. O.